

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
 Paix - Travail - Patrie

 MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DU
 DEVELOPPEMENT LOCAL

 REGION DE L'EXTREME-NORD

 DEPARTEMENT DU DIAMARE

 COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA II

 SERVICE INTERNE DE GESTION ADMINISTRATIVE DES
 MARCHES PUBLICS

 BP: 181 Maroua



Email : mairiemroua2@gmail.com

REPUBLIC OF CAMEROON
 Peace - Work - Fatherland

 MINISTRY OF DECENTRALIZATION AND LOCAL
 DEVELOPMENT

 FAR NORTH REGION

 DIAMARE DIVISION

 MAROUA SECOND COUNCIL

 SECRETARIAT GENERAL

 PO.BOX: 181 Maroua

DECISION N°01/SIGAMP/CA-MRA II/DDIAM/REN/2025 PORTANT INFRACTUOSITE DU:

DAO N°01/AONO/C-MRA II/CIPM/2025 DU 24/03/2025 EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION DES JEUNES (CMPJ) DE MAROUA II, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA II, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA II^{ème}

Vu La Constitution ;
 Vu La Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisés ;
 Vu La Loi N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
 Vu Le Décret N°77/91 du 25 Mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les communes, syndicats des communes et établissements communaux, ensemble ses divers modificatifs ;
 Vu Le Décret N°2007/117 du 24 Avril 2007 portant création de la Commune de Maroua II ;
 Vu Le Décret N°2008/017 du 17 Janvier 2008 portant création de la communauté urbaine de Maroua et instituant l'appellation de la commune d'Arrondissement de Maroua II ;
 Vu Le Décret N°2008/377 du 12 Novembre 2008, fixant les attributions des chefs de circonscriptions administratives et portant organisation et fonctionnement de leurs services ;
 Vu Le Décret N°2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination de Monsieur EKOA MBARGA JEAN-MARC aux fonctions de préfet du département du Diamaré ;
 Vu La Lettre circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB/ du 25 Avril 2022 relative à l'application de code des marchés publics ;
 Vu Lettre Circulaire N°00000792/L/MINFI du 24 Janvier 2025 relative à l'exécution au suivi et au contrôle de l'exécution des budgets des Collectivités Territoriales Décentralisées pour l'exercice 2025 ;
 Vu Le budget communal de l'exercice 2025 ;
 Considérant les nécessités de service./.

DECIDE :

ARTICLE 1^e: Est Déclare Infuctueux le marché Ci-Mentionne :

PROJETS	ADJUDICATAIRES	MONTANT RETENUE	FINANCEMENTS	DÉLAI DE LIVRAISON
DAO N°01/AONO/C-MRA II/T-BEC/CIPM/2025 DU 24/03/2025 RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION DES JEUNES (CMPJ) DE MAROUA II, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA II, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD (EN PROCEDURE D'URGENCE)	NEANT	60 000 000 FCFA	BIP-MINJEC	03 MOIS

ARTICLE 2^e: Le présent Dao sera réexaminer et relancer suivant la procédure d'urgence par la commission interne de passation des marchés publics auprès de la Commune d'Arrondissement de Maroua II^{ème}, pour la suite de la procédure.

ARTICLE 3^e: La présente décision sera enregistrée et communiqué partout où besoin sera./.

Ampliations

-PREFET/DIA
 -DD/MINMAP/DIA
 -ARMP/EN
 -PRESIDENT/CIPM
 -ARCHIVES/CHRONO

